

Précautions standard: pour tout patient, par tout soignant*



LAVAGE ET/OU DESINFECTION DES MAINS

- Immédiatement après le retrait des gants (non poudrés)
- Entre 2 patients
- Entre 2 activités



PORT DES GANTS

- Pour tout geste, si risque de contact avec un liquide biologique, les muqueuses ou la peau lésée du patient et lorsque les mains du soignant comportent des lésions.
- 1 patient, 1 soin, 1 paire de gants (pour un même patient, certains soins nécessitent de changer de gants)



COLLECTEUR POUR PIQUANT/COUPANT/TRANCHANT

- A portée de mains
- Stable, de taille adaptée
- Niveau de remplissage vérifié, respecté
- Fermeture définitive inviolable



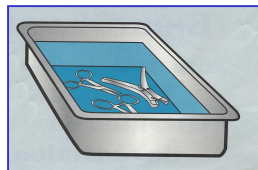
POUR VOTRE SECURITE

- Ne pas recapuchonner les aiguilles
- Ne pas désadapter à la main aiguilles, lames
- Utiliser le matériel de sécurité disponible sur l'établissement



RISQUE DE PROJECTION

- Pour tout soin, si risque de projection ou d'aérosolisation de sang ou autre produit biologique (aspirations, autopsie...)



MATERIEL SOUILLE REUTILISABLE

- Manipuler avec précautions
- Immerger immédiatement après utilisation dans une solution détergente / désinfectante
- Nettoyer avant stérilisation ou désinfection



SURFACES SOUILLÉES

- Mettre des gants à UU puis essuyer avec papier absorbant
- Nettoyer, rincer
- Désinfecter, respecter le temps de contact puis rincer selon le désinfectant utilisé et le support (ex: eau de javel)



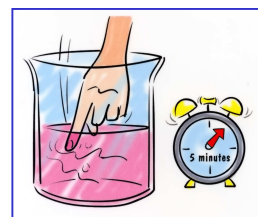
TRANSPORT DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES, LINGE, DECHETS

- Respecter les circuits
- Evacuer dans des emballages, étanches, fermés
- Séparer les bons de laboratoire des prélèvements



BLOC OPERATOIRE, RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE"

- Double paire de gants changés périodiquement
- Protection large du visage
- Tenue des opérateurs imperméable



SI CONTACT AVEC DU SANG OU LIQUIDE BIOLOGIQUE

- Après piqûre, blessure : lavage et antiseptie au niveau de la plaie
- Après projection sur muqueuse (conjonctive) : rinçage abondant

*Circulaire DGS/DH N°98/249 du 20/04/1998 relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par le sang ou les liquides biologiques lors des soins dans les établissements de santé